

## MISSION DE L'HUISSIER DE JUSTICE LORS DES CONSULTATIONS

### TENUES AU SEIN DE LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT DU VAL DE SEINE

#### 1) Nature de l'intervention :

L'huissier de justice propose aux justiciables des consultations juridiques en rapport avec les difficultés auxquelles ils sont confrontés. L'huissier de justice est compétent pour apporter son aide aux justiciables dans les domaines suivants :

- relation créancier - débiteur - huissier de justice
- gestion de la dette (information sur les possibilités de mise en place d'un moratoire)
- litige relatif à l'application du contrat de location (loyer impayé et procédure d'expulsion locative)
- troubles de voisinage et litige entre voisin
- recouvrement des pensions alimentaires

#### 2) Méthode d'intervention :

Lors des consultations l'huissier de justice procède comme suit :

Classement et analyse des documents présentés par le justiciable

- Explication des dits documents

- Proposition de solution au litige présenté (élaboration de courriers appropriés - indication des démarches à effectuer envers les divers intervenants).

La Maison de la Justice et du Droit des Mureaux vous informe qu'une permanence d'Huissier est à la disposition de vos habitants. Elle se tiendra, **dans nos locaux, les jeudis de 9h à 12h, sur RDV.**